L'histoire de 'Amr ibn 'Abassah, comment il a accepté l'Islam et comment le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a enseigné la prière et les ablutions.

Amr ibn 'Abassah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Du temps de la "Jâhiliyah" (période préislamique), je trouvais que les gens étaient égarés et que leur idolâtrie ne reposait sur rien. J'entendis alors parler d'un homme à la Mecque qui informait de certaines choses. J'enfourchai ma monture et allai le trouver. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), se cachait car son peuple lui menait la vie dure. Je demandai, avec douceur, la permission d'entrer chez lui à la Mecque. Je lui demandai : " Qu'es-tu donc ? - Il répondit : Je suis un Prophète. - Je repris : Qu'est-ce qu'un Prophète ? - Il répliqua : Allah m'a envoyé. - Je demandai : Avec quoi t'a-t-il envoyé ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : Il m'a envoyé pour maintenir les liens de parenté, détruire les idoles et pour adorer Allah Seul, sans lui donner d'associé. - Je l'interrogeai : Qui te soutient en cela ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répondit : Un homme libre et un esclave - il avait avec lui, à ce moment, Abu Bakr et Bilal (qu'Allah les agrée) qui croyaient en lui. - Je déclarai : Je te suivrai ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) reprit : Aujourd'hui, tu ne peux pas le supporter. Ne vois-tu pas ma situation et celle des gens ? Retourne plutôt auprès des tiens ! Quand tu entendras que je suis en position de force, reviens me voir ! " Je retournai auprès de ma famille. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) partit à Médine alors que je demeurais avec les miens. Je me mis à l'écoute des nouvelles et j'interrogeais les gens, quand il arriva à Médine. Finalement, un groupe des gens de Yathrib [ancien nom de Médine] vint me trouver. Je demandai : " Qu'a fait cet homme venu à Médine ? - Ils répondirent : Les gens accourent vers lui alors que son peuple désire le tuer, sans toutefois y parvenir. " Je me rendis à Médine et entrai chez le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) en disant : " Ô Messager d'Allah ! Me reconnais-tu ? - Il répondit : Oui ! Tu m'as rencontré à la Mecque ! - Je répliquai : En effet, ô Messager d'Allah ! Informe-moi sur ce qu'Allah t'a enseigné et que j'ignore ! Informe-moi au sujet de la prière ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : Accomplis la prière de l'aube, puis abstiens-toi de prier jusqu'au lever du soleil, jusqu'à ce qu'il apparaisse ! Car, quand le soleil se lève, il se dresse entre les deux cornes d'un diable et c'est alors que les mécréants se prosternent devant lui. Ensuite, prie ! Car il y a des témoins qui sont présents à la prière jusqu'à ce que l'ombre d'une lance se raccourcisse. Alors, abstiens-toi de prier ! Car c'est le moment où la géhenne (l'Enfer) est attisée. Quand l'ombre réapparaît, prie ! Car il y a des témoins qui sont présents à la prière jusqu'à la prière du milieu de l'après-midi. Puis, abstiens-toi de prier jusqu'au coucher du soleil ! Car il se couche entre les deux cornes d'un diable et c'est à ce moment que les mécréants se prosternent devant lui. - Je continuai : Ô Prophète d'Allah ! Et les ablutions ? Parle-m 'en ! - Il dit : Nul d'entre vous ne prend l'eau des ablutions, puis se gargarise, aspire et rejette l'eau par le nez sans que les péchés de son visage, de

sa bouche et de ses narines ne tombent. Ensuite, s'il lave son visage, comme Allah le lui a ordonné, les péchés de son visage couleront des extrémités de sa barbe en même temps que l'eau. Puis, s'il lave ses mains jusqu'aux coudes, les péchés de ses mains couleront du bout des doigts en même temps que l'eau. Puis, s'il mouille sa tête, les péchés de celle-ci couleront du bout des cheveux en même temps que l'eau. Puis, s'il lave ses pieds jusqu'aux chevilles, les péchés des pieds couleront du bout de ses orteils en même temps que l'eau. Enfin, s'il se met debout pour prier, loue Allah, fait Son éloge, l'Éxalte comme Il en est Digne et voue son cœur à Allah, il se libérera de ses péchés [et se retrouvera] comme il était le jour où sa mère l'enfanta. " » 'Amr ibn 'Abassah (qu'Allah l'agrée) relata ce hadith à Abu Umâmah (qu'Allah l'agrée), le Compagnon du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui lui dit : « Ô 'Amr ibn 'Abassah ! Fais attention à ce que tu dis ! Pour un seul acte, tout cela est accordé à l'homme ? - 'Amar (qu'Allah l'agrée) répondit : Ô Abâ Umâmah ! J'avance en âge, mes os se fragilisent et mon heure approche. Je n'ai nul besoin de mentir sur le compte d'Allah, Exalté soit-Il, ni sur celui de Son Messager (sur lui la paix et le salut). Si je ne l'avais entendu du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qu'à une, deux ou trois reprises - et il en dénombra sept -, je ne l'aurais jamais confié à personne ! Or, je l'ai entendu davantage que cela." »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Amr ibn ‘Abassahh As-Sulamî (qu'Allah l'agrée) nous informe de sa situation du temps la "Jâhiliyah" (ensemble des comportements, coutumes et croyances d'avant l'Islam) et de quelle manière Allah l'a guidé. Il avait, du temps de la Jâhiliyah, une lumière dans son cœur qui lui montrait certes que ces gens étaient dans le faux, l'association (« ash-Shirk ») et l'égarement. Il ne croyait absolument pas à leurs croyances, puis il entendit parler d'un homme à la Mecque qui, à cette période, informait de certaines choses. Il enfourcha sa monture et alla trouver le Prophète (sur lui la paix et le salut). Il le trouva qui se cachait, lorsqu'il transmettait son message, par crainte que son peuple - les mécréants de Quraysh - ne lui portent préjudice. ‘Amr ibn ‘Abassahh (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je demandai, avec douceur, la permission d'entrer chez lui à la Mecque. Je lui demandai : " Qu'es-tu donc ? - Il répondit : Je suis un Prophète. - Je repris : Qu'est-ce qu'un Prophète ? - Il répliqua : Allah m'a envoyé. - Je demandai : Avec quoi t'a-t-il envoyé ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : Il m'a envoyé pour maintenir les liens de parenté, détruire les idoles et pour adorer Allah Seul, sans lui donner d'associé." » A cet instant, le Prophète (sur lui la paix et le salut) appela à la voie d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, et présenta clairement les vertus de cette sublime religion dont les principales sont (« At-Tawḥîd »), le fait de vouer un culte exclusif à d'Allah, Exalté soit-Il, et le bon comportement. Puis, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui rappela ce que les gens connaissaient grâce à leur raison, que ces idoles étaient fausses, et c’était parfaitement connu de 'Amr ibn ‘Abassahh (qu'Allah l'agrée) avant qu'il embrasse l’Islam. En effet, il savait que les polythéistes adoraient de fausses idoles et il recherchait la vérité, qu'Allah le Très Haut soit satisfait de lui. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « Il m'a envoyé pour maintenir les liens de parenté. », ceci fait partie du bon comportement car les habitants de la Mecque avaient lancé comme rumeur que le Prophète (sur lui la paix et le salut) voulait rompre les liens de parenté ; c'est pourquoi il a démenti leurs propos et affirmé qu'il était venu pour maintenir les liens de parenté et non de les rompre. « Et détruire les idoles », c'est à dire casser les idoles que les gens adoraient en dehors d'Allah, Gloire et

Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté. « Et pour adorer Allah Seul, sans Lui donner d'associé. » Il l'interrogea : « Qui te soutient en cela ? - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répondit : Un homme libre et un esclave. », il avait avec lui, à ce moment-là, Abû Bakr et Bilal (qu'Allah les agrée) qui croyaient en lui. 'Amr déclara : « Je te suivrai ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) reprit : « Aujourd'hui, tu ne peux pas le supporter. », c'est à dire s'il suivait le Prophète (sur lui la paix et le salut) et abandonnait son peuple afin de rester avec lui à la Mecque, le Prophète (sur lui la paix et le salut) serait dans l'incapacité de repousser les attaques des mécréants envers sa personne. Dès lors, il lui conseilla de rester avec son peuple en tant que musulman jusqu'à ce que cette religion prenne le dessus, et alors, à ce moment-là, de les rejoindre. Cela montre clairement la compassion, la miséricorde et l'affection du Prophète (sur lui la paix et le salut) envers ses Compagnons. En effet, cet homme était faible, alors le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui dit : « Aujourd'hui, tu ne peux pas le supporter. Ne vois-tu pas ma situation et celle des gens ? », c'est à dire les gens sont nombreux et ils me nuisent sans que je puisse faire quelque chose, alors comment pourrai-je te défendre ?! Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui dit : « Retourne plutôt auprès des tiens ! Quand tu entendras que je suis en position de force, reviens me voir ! », c'est à dire continue dans ton Islam jusqu'à ce que tu apprennes que je suis en position de force, alors, à cet instant, viens me rejoindre. Il dit : « Je retournai auprès de ma famille. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) partit à Médine alors que je demeurais avec les miens. Je me mis à l'écoute des nouvelles et j'interrogeais les gens, quand il arriva à Médine. », car l'Islam avait pénétré le cœur de cet homme. « Et j'interrogeais les gens, quand il arriva à Médine. Finalement, un groupe des gens de Yathrib [ancien nom de Médine] vint me trouver. Je demandai : " Qu'a fait cet homme venu à Médine ? " », comme s'il cachait son appartenance à l'islam par crainte des représailles de son peuple. Il dit : « Ils répondirent : Les gens accourent vers lui alors que son peuple désire le tuer, sans toutefois y parvenir ! - Je me rendis à Médine et entrai chez le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) en disant : Ô Messager d'Allah ! Me reconnais-tu ? - Il répondit : Oui ! - Tu m'as rencontré à la Mecque ! » Il dit : « Je répliquai : En effet, ô Messager d'Allah ! Informe-moi sur ce qu'Allah t'a enseigné et que j'ignore ! », à présent, il questionna le Prophète (sur lui la paix et le salut) concernant les jugements de l'Islam qui lui avaient été révélés. Et il lui demanda de lui enseigner ce qu'il ignorait ainsi que de l'informer au sujet de la prière. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit : « Accomplis la prière de l'aube », c'est à dire la prière de l'aube (« ṣalâtu-l-fajr ») à son temps prescrit, « puis abstiens-toi de prier jusqu'au lever du soleil, jusqu'à ce qu'il apparaisse ! », car il n'y a pas de prières légiférées entre celle de l'aube et le lever du soleil ; de ce fait, abstiens-toi de prier jusqu'à ce qu'il apparaisse ! Concernant les prières surérogatoires une fois que le soleil s'est levé, le Prophète lui dit : « Abstiens-toi de prier jusqu'à ce que le soleil se lève au niveau d'une lance. » C'est à dire que celui qui aperçoit le soleil qui se lève, [qu'il sache que] « quand le soleil se lève, il se dresse entre les deux cornes d'un diable et c'est alors que les mécréants se prosternent devant lui. », ce temps correspond au moment où les mécréants se prosternent pour le soleil. Or, le Prophète (sur lui la paix et le salut) nous a interdit de ressembler aux mécréants. Et c'est pourquoi il est formellement interdit au musulman de retarder délibérément l'accomplissement de la prière obligatoire jusqu'à cet instant, tout comme il lui est aussi interdit de prier des prières surérogatoires au moment du lever du soleil jusqu'à son lever total. Pour cette raison, dans les calendriers de prières, on trouve : (« ash-shuruq »), qui est le moment correspondant au lever total du soleil. « Ensuite, prie ! Car il y a des témoins qui sont présents à la prière », ce sont les Anges du jour qui assistent et

inscrivent les personnes présentes au moment de la prière. C'est donc « une prière où l'on participe et prend note » comme cela a été rapporté dans une autre version du hadith. « Alors, abstiens-toi de prier jusqu'à ce que le soleil se lève au niveau d'une lance. », c'est-à-dire, « abstiens-toi de prier » lorsque le soleil est à son zénith, à son point culminant dans le ciel au-dessus de la tête de l'individu et que l'ombre [de celui-ci] se trouve au-dessous de ses pieds. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit de ne pas prier à cet instant, qui est un temps bref, équivalent environ à l'accomplissement de deux rak'ats (deux unités de prière). Il est interdit de prier à ce moment car le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit à son sujet : « c'est le moment où la Géhenne (l'Enfer) est attisée. » et qu'il est alors formellement interdit de prier. Celui qui entre à cet instant [dans la Mosquée], doit attendre l'appel à la prière (« Al-Adhân ») qui annonce l'entrée du temps de la prière du midi (« ṣalâtu-ẓ-ẓuhr »). « Quand l'ombre réapparait », c'est à dire qu'elle diminue, puis diminue encore de sous tes pieds, au point de se diriger de l'autre côté de ta personne, vers l'Orient, après avoir été dirigée vers l'Occident. « Quand l'ombre réapparait, prie ! Car il y a des témoins qui sont présents à la prière jusqu'à prière du milieu de l'après-midi (« ṣalâtu-l-'aṣr ») » Prie donc la prière obligatoire ou les surérogatoires jusqu'à l'entrée du temps de la prière du milieu de l'après-midi, car c'est un temps libre pour prier. Prie alors autant de prières surérogatoires que tu le souhaites, car il n'y a pas de restriction à ce moment. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Puis, abstiens-toi de prier jusqu'au coucher du soleil ! » Après avoir prié la prière du milieu de l'après-midi (« ṣalâtu-l-'aṣr »), n'accomplis plus de prières surérogatoires jusqu'au coucher du soleil. En effet, le temps précédant le coucher du soleil est un temps où il est interdit de prier des prières surérogatoires, semblable en cela à celui évoqué concernant le lever. La cause de cette interdiction est que le soleil se couche entre les deux cornes d'un diable et qu'il y a, dans le fait de prier à ce moment, une ressemblance avec les adorateurs du soleil parmi les mécréants. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Car il se couche entre les deux cornes d'un diable et c'est à ce moment que les mécréants se prosternent devant lui. » De là, il est absolument interdit au musulman de retarder la prière du milieu de l'après-midi (« ṣalâtu-l-'aṣr ») volontairement, juste avant le coucher du soleil. Et si le musulman prie à cet instant, il est considéré comme ayant imité les mécréants du fait d'avoir retardé la prière jusqu'à ce moment bien précis. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a appelé cette prière : « La prière des hypocrites », car l'hypocrite surveille et attend que le soleil devienne jaunâtre avant d'accomplir rapidement quatre rak'ats, en invoquant à peine Allah. Prend donc garde à ne pas ressembler aux mécréants ou aux hypocrites qui retardent la prière du milieu de l'après-midi, volontairement, jusqu'à ce que le soleil devienne jaunâtre. 'Amr Ibn 'Abassahh (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je continuai : " Ô Prophète d'Allah ! Et les ablutions ? Parle-m 'en ! - Il dit : Nul d'entre vous ne prend l'eau des ablutions, puis se gargarise, aspire et rejette l'eau par le nez sans que les péchés de son visage, de sa bouche et de ses narines ne tombent. " » c'est à dire que lorsque l'individu fais ses ablutions, les péchés sortent jusqu'à la dernière goutte d'eau qui tombe. Quand il lave son visage, les péchés de sa bouche, de son nez, de sa face et de ses yeux descendent tous avec les gouttes d'eau. Ensuite, 'Amr ibn 'Abassahh (qu'Allah l'agrée) relata ce hadith à Abû Umâmah (qu'Allah l'agrée), le Compagnon du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui lui dit : " Ô 'Amr ibn 'Abassah ! Fais attention à ce que tu dis ! Pour un seul acte, tout cela est accordé à l'homme ?! ", comme s'il avait considéré comme exagéré ce qui était donné au serviteur pour ce seul acte. C'est à dire que, lorsqu'il fait les ablutions, tous les péchés sortent de lui, puis il rentre en prière et en ressort comme il était le jour où sa mère l'a enfanté : sans

aucun péché. Il lui dit : « Ô ‘Amr ibn ‘Abassah ! … », souviens-toi bien de ce que tu dis, car tu as peut-être oublié une chose que le Prophète (sur lui la paix et le salut) aurait pu prononcer. Alors, la réponse de ‘Amr (qu'Allah l'agrée) fut : " Ô Abâ Umâmah ! J'avance en âge, mes os se fragilisent et mon heure approche. Je n'ai nul besoin de mentir sur le compte d'Allah le Très Haut », loin des Compagnons du Prophète (sur lui la paix et le salut) qu'ils mentent sur le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ou sur leur Seigneur, exalté soit-Il. ‘Amr ibn ‘Abassah (qu'Allah l'agrée) dit aussi : « ni sur celui de Son Messager (sur lui la paix et le salut). Si je ne l'avais entendu du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qu'à une, deux ou trois reprises - et il en dénombra sept - je ne l'aurais jamais confié à personne ! » Cela signifie que le Prophète (sur lui la paix et le salut) ne l'a pas dit seulement une mais sept fois ! Et le chiffre « sept » étant évoqué chez les arabes pour désigner l'abondance, il se peut que le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'ait prononcé plus de sept fois. Pour conclure, ‘Amr ibn ‘Abassah As-Sulamy (qu'Allah l'agrée) a dit : « Or, je l'ai entendu davantage que cela. »

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6610